

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des plantations pour l'avenir

En cette fin d'année, le service communal des forêts a concrétisé deux projets de renaturation par des plantations d'arbres de différentes essences.



Le premier projet concerne la création d'une allée d'arbres à l'entrée de Noiraigue. On y trouve des érables, des tilleuls, des alisiers blancs, des sorbiers des oiseleurs ainsi que des cerisiers sauvages. L'objectif principal est d'améliorer la qualité paysagère du site. Cette réalisation a été rendue possible grâce à une belle collaboration entre la Commune de Val-de-Travers, l'Etat de Neuchâtel et l'exploitant agricole qui a permis cette réalisation.

Le deuxième projet consiste en l'aménagement d'un verger à Môtiers, en bordure de l'Areuse, à proximité de la zone renaturée. Ce verger est composé d'une douzaine d'arbres fruitiers. Les deux projets bénéficient d'un soutien financier du Canton et de la Confédération.

D'autres actions de plantation ont également vu le jour dans le Vallon. On peut notamment citer la plantation, ces dernières années, d'environ un millier d'arbres, d'arbustes et de buissons le long des berges de l'Areuse. L'objectif est de remplacer progressivement les allées de peupliers en fin de vie par des cordons boisés plus diversifiés en espèces et plus étagés.

On peut également mentionner le remplacement d'arbres d'allée le long des routes cantonales. Chaque année, la Commune, en collaboration avec l'Etat de Neuchâtel, évalue l'état sanitaire des arbres bordant les routes et procède à l'abattage des sujets présentant un danger pour les usagers. Des démarches similaires sont menées sur les routes communales avec le service des travaux publics.

Dans un contexte de dérèglement climatique fragilisant certains massifs forestiers et certains arbres d'ornement, il est important de mettre en lumière ces différentes actions de plantation. Elles répondent à plusieurs objectifs : amélioration du paysage, soutien à la biodiversité, création d'ombre, rôle de coupe-vent pour les terres agricoles et, plus largement, amélioration de la qualité de vie, tant pour les milieux naturels que pour les habitantes et les habitants du Val-de-Travers.

Val-de-Travers, le 10 décembre 2025

LE CONSEIL COMMUNAL

CONTACT | Eric Sivignon, conseiller communal
Territoire, énergie et mobilité

+41 32 886 43 77 | urbanisme.vdt@ne.ch

